

# HYDROSOL



## PROTECTION **HYDROFUGE OLÉOFUGE** pour MATÉRIAUX POREUX, BÉTON, MARBRE, CARRELAGE, BRIQUE

- Ne colore pas, protection invisible
- Préparation non inflammable en phase aqueuse
- Anti-salissures Stable aux Ultra-violets
- Laisse « respirer » les matériaux traités
- Utilisation en intérieur et en extérieur
- Non filmogène Ne modifie pas l'aspect des supports

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| ETAT PHYSIQUE               | Liquide limpide.  |
| MASSE VOLUMIQUE             | 1010 g/l +/- 20 g/l.  |
| REACTION CHIMIQUE           | Acide faible  |
| POINT D'ECLAIR              | > 100 °c afnor coupe fermée   |
| INFLAMMABILITÉ              | Non Inflammable   |
| COV                         | Teneur inférieure à 10 %  |
| ODEUR                       | Inodore   |
| COULEUR                     | Incolore.   |
| TENSION SUPERFICIELLE à 1 % | 32 dyne/cm  |
| POUVOIR COUVRANT            | 100 à 140 g/m <sup>2</sup> par couche selon matière et porosité des matériaux, recouvrable de 15 à 60 mn après 1ère application |
| RECOUVRABLE                 | 15 à 60 minutes   |
| SÉCHAGE COMPLET             | 12 à 24 heures  |

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

#### Protecteur d'imprégnation pour matériaux poreux.

Donne après séchage une protection invisible aux surfaces poreuses sans modifier notablement l'aspect initial des matériaux traités, neufs ou anciens.

Apporte aux matériaux de construction traités par imprégnation un caractère bouche pore :

- **hydrophobe** : qui évite les dépôts notamment de la pollution urbaine et l'incrustation des salissures provenant de l'eau sale, réduit l'implantation de végétaux, mousses, algues, lichens, les méfaits du gel lors des infiltrations d'eau dans les matériaux poreux,
- **et oléofuge** : qui facilite l'enlèvement des souillures grasses à base d'huiles grasses d'origine diverses en évitant leur pénétration en profondeur

#### Facilite l'enlèvement des graffitis, chewing-gums, etc...

Permet d'apporter **une fonction protectrice des surfaces, sols, murs, matériaux poreux** :

|           |   |                |  |         |
|-----------|---|----------------|--|---------|
| carrelage | terres cuites                           | grès           | dallages en schiste ardoisier                      |         |
| plâtre    | tuiles                                  | marbres poreux | Pierres naturelles                                 | Tuffeau |
| travertin | pavés autobloquants, terrasses, balcons |                | pavages en clinker                                 |         |
| granits   | briques décoratives, bois               |                | bordures et dalles en ciments                      |         |
| ardoises  | enduits                                 | ciments, béton | Bordures en matériaux reconstitués architectonique |         |

Apporte **une protection longue durée de plusieurs années** aux matériaux poreux, façades, monuments, statues, balcons, après les opérations de nettoyage, de démoussage.

Réduit l'incrustation des salissures et des chewing-gum, facilite le nettoyage des rues piétonnes, bordures et trottoirs, aires de jeux, entourages de barbecues et de cheminées, aires des garages, stations de lavage, stations services

| traité                     | Non traité |
|----------------------------|------------|
| Sur carreau de plâtre      |            |
|                            |            |
| Sur siporex                |            |
|                            |            |
| Sur carrelage antidérapant |            |
|                            |            |

**Les gouttes d'huile et d'eau perlent et ne pénètrent pas les matériaux lorsqu'ils sont traités**

|                         |       |
|-------------------------|-------|
| Résistance à l'eau      | Bonne |
| Résistance aux graisses | Bonne |
| Effet antisalissure     | Bon   |
| Effet anti-adhérent     | Bon   |

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Appliquer sur supports propres et secs préalablement parfaitement dépoussiérés.

Application : Prêt à l'emploi, agiter le produit

Appliquer au pinceau, au rouleau ou à l'aide d'un pulvérisateur à pression préalable par imprégnation en 2 couches croisées à intervalle de 30 Minutes jusqu'à saturation sans excès du support.

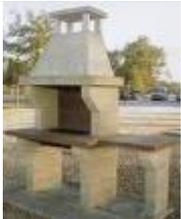
Laisser sécher hors pluie pendant 24 Heures avant de remettre les surfaces en service ou au trafic.

Polymérisation totale en une semaine.

Nettoyer dès la fin de l'application, le matériel d'application à l'eau.

Nota : Si nécessaire au préalable sur matériaux tachés ou poudreux

- Dégraisser au préalable.
- Éliminer les laitances, efflorescences avec le désincrustant acide approprié.
- Dans tous les cas, rincer complètement à l'eau claire, laisser sécher avant l'application.

| Pour MATÉRIAUX POREUX,<br>BÉTON, MARBRE, CARRELAGE,<br>BRIQUE                      |  | Pour TEXTILES<br>d'AMEUBLEMENT, SIÈGES et<br>MOBILIERS en TEXTILES                  |  |
|--|--|---|--|
|  |  |  |  |

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation en phase aqueuse à base d'une dispersion de résines de polymères de synthèse polaires facilitant l'application.

## RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

### utilisations réservées aux professionnels

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter des gants appropriés.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Ne pas appliquer lorsque la pluie ou l'orage peut survenir pendant l'application et le séchage.

Ne pas appliquer sur surfaces gelées ou en période où le risque de gel peut survenir.

Protéger du gel au stockage.

Ne pas stocker en dessous de + 5 °C.

**Toujours effectuer au préalable, un essai de compatibilité avec la surface à traiter.**

UFI : VDH0-802Q-K00D-H1UJ

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tél / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref. 6785  
Révision n° 4  
213318 HJMJD